ULTRAD HA

DATE DE MISE A JOUR : 18/03/26

Poudre fumigène à usage exclusivement professionnel
DÉSINFECTION DES SURFACES PAR VOIE AÉRIENNE
SECTEUR AGROALIMENTAIRE

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Poudre
Couleur	blanc à blanc cassé
Odeur	Légère
pH à 10g/l	4,6 - 5,7
Masse volumique	Non applicable
Point de congélation	Non applicable

Critères environnementaux :

Merci de vous rapprocher de votre conseiller pour toute demande relative aux critères environnementaux.

Propriétés :

Bactéricide, levuricide, fongicide, virucide.
Facile à utiliser.
Adaptation précise de la dose en fonction du volume à traiter.
Pas besoin d'eau : parfait pour un environnement sec où on ne peut pas utiliser d'eau.
Aucun équipement spécifique nécessaire.
Dispersion homogène et granulométrie optimale : temps de contact prolongé.
Dispersion 3D et diffusion haute densité : atteinte des zones difficiles d'accès.
Aucun risque de corrosion des surfaces.

Application :

Traitement de désinfection des surfaces par voie aérienne en fin de production journalière ou hebdomadaire, ou lors de vide sanitaire.
Sécurité Consommateur : Les résultats montrent que sur la base d'un scenario de « pire cas », l'exposition est de l'ordre de 1% de la DJA (Dose Journalière Admissible : 1,5 mg/kg de poids corporel/jour, soit 105 mg par jour pour un adulte pesant 70 kg (source OMS)). Mesures effectuées en conditions de laboratoire avant toute opération de rinçage des surfaces de process. L'exposition du consommateur est déduite de la quantité de résidus de HA mesurée sur les surfaces selon un scénario maximaliste considérant que le résidu de HA passe intégralement dans l'aliment et n'est pas dégradé et le consommateur ingère tout au long de sa vie uniquement l'aliment porteur de résidu de HA.

Toutes les informations techniques communiquées dans le présent document sont basées sur des données techniques actuellement disponibles. Elles sont destinées à des utilisateurs expérimentés, agissant à leur seule discrétion et à leur propre risque. Les précautions de manipulation exposées dans ce document sont fournies avec la supposition que les utilisateurs s'assureront au préalable que les conditions d'emploi particulières ne représentent aucun risque pour la santé ou la sécurité. Contactez votre conseiller kersia pour toute information complémentaire.

ULTRAD HA

DATE DE MISE A JOUR : 18/03/26

Mode d'emploi :

Désinfection bactéricide, fongicide, levuricide et virucide pour les locaux de production, matériels, équipements de transformation et locaux de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine.

Activité biocide à la dose de 1g/m3 de Ultrad® HA selon la norme NF T 72-281.

Avant la mise en oeuvre: Traiter hors présence humaine et animale. Traiter hors présence de denrées alimentaires. Couper les alimentations de gaz • Déconnecter les cellules photoélectriques commandant l'ouverture des portes • Étant donné que le produit génère de la fumée, les systèmes détecteurs de fumée doivent être adaptés pendant l'opération • Stopper les ventilations • Fermer toutes les issues du local. Les locaux, surfaces et équipements doivent être nettoyés et rincés avant l'application du produit. Les surfaces ne doivent pas être détrempées, mais une humidité résiduelle n'affectera pas l'efficacité du produit.
Pendant la mise en oeuvre: Décompacter la poudre • Répartir le nombre de boites nécessaires selon le volume à traiter • Disposer les boites au sol sur un support résistant à la chaleur et au feu loin de tout matériau combustible • Retirer le couvercle de la boite et allumer la mèche à l'aide d'un briquet type chalumeau en commençant par la boite la plus éloignée de la sortie • Quitter le local en s'assurant du bon fonctionnement du produit et maintenir le local clos • Signaler le traitement en cours à tous les accès. Respecter un temps de contact de 15 heures.
A l'issue du traitement: Ventiler les locaux en tout air neuf pendant 1 heure minimum avant réutilisation • Délai de réoccupation du local : à l'issue du temps de contact et de la ventilation • Respecter un intervalle minimum de 24h entre deux applications.
Rinçage facultatif.

Paramètres de contrôle :

Merci de vous rapprocher de votre conseiller pour toute demande relative aux paramètres de contrôle.

Conditionnements :

Boite Ø 52 x 56	0,12l	0,015kg	(carton 0.36 kg)
Boîte Ø73/70 x 58 mm	0,212l	0,05kg	(carton 0.6 kg)
Boîte unique Ø 73 x 109 mm		0,37l	0,1kg
Boîte	0,661l	0,2kg	(carton 2.40 kg)
Boîte	1,186l	0,4kg	(carton 2.40 kg)
Boîte	3,132l	1kg	(carton 4 kg)
Pack 12 boîtes Ø 73 x 109 mm		4,44l	1,2kg

Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

Qualité - Sécurité :

ULTRAD HA

DATE DE MISE A JOUR : 18/03/26

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : http://www.kersia-group.com
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Utiliser le produit dans les 24 mois à partir de sa date de fabrication.

Réglementation

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur.
ULTRAD HA est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.
Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans ULTRAD HA ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.
ULTRAD HA ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.
PRODUIT BIOCIDE - N° Inventaire Ministère de l'Ecologie : 81485
Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Acide glycolique 4g
GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Efficacité

Activité	Norme	Organisme(s) testé(s)	Substance(s) interférente(s)	Temps de contact:	Température:	Concentration:
Bactéricide	NFT 72-281	Cronobacter sakazakii	3 g/l albumine bovine	15 heures	21-22°C	0,8 g/m³
		Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Proteus hauseri	3 g/l albumine bovine	15 heures	20°C	0,8 g/m³
Fongicide	NFT 72-281	Aspergillus brasiliensis	3 g/l albumine bovine	15 heures	20°C	0,8 g/m³
Levuricide	NFT 72-281	Candida albicans	3 g/l albumine bovine	15 heures	20°C	0,8 g/m³
Virucide	NFT 72-281	Adenovirus type 5, murine norovirus	0,3 g/l albumine bovine	15 heures	20°C	1 g/m³